

PROTCOLE SANITAIRE SAISON 2023

Les documents suivants sont exigés pour toute jument venant à la saillie et jument venant en pension au haras :

- livret signalétique validé par SIRE et avec n° SIRE et signalement français

JUMENTS A BAS RISQUE

RECHERCHE METRITE CONTAGIEUSE EQUINE (MCE) ET AUTRE MALADIES VENERIENNES BACTERIENNES

Recherche	Sinus et fosses clitoridiens			Cervical			Autres Germes (Bactériologie)
	Taylorella Equigenitalis	Klebsiella Pneumoniae	Pseudomonas aeruginosa	Taylorella Equigenitalis	Klebsiella Pneumoniae	Pseudomonas aeruginosa	
Juments vides et maidens	A faire, après le 01/01/2023 Résultat négatif Si <u>Klebsiella</u> positif – typage capsulaire			A faire, après le 01/01/2023 sur chaleur Résultat négatif Si <u>Klebsiella</u> positif – typage capsulaire			A faire après le 01/01/2023 Inter-prétation vétérinaire étalonner
Juments pleines et suitées	A faire, après le 01/01/2023 A moins de 30 jours avant le poulinage ou après le poulinage Résultat négatif Si <u>Klebsiella</u> positif – typage capsulaire			A faire, après le 01/01/2023 sur chaleur (si saillie sur chaleur de poulinage, résultat négatif à envoyer à l'étalonner à réception) Pour toute autre chaleur, résultat négatif obligatoire avant la saillie. Si <u>Klebsiella</u> positif – typage capsulaire			Inter-prétation vétérinaire étalonner

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

Grippe et Rhino obligatoires :

- Soit sur les trois dernières années : au moins un rappel annuel
- Soit une primo vaccination : 2 injections de 21-60 jrs d'intervalle, puis rappel entre 120 –180 jrs, enfin **1 rappel tous les 6 mois.**

Toute rupture dans le protocole de vaccination nécessite obligatoirement une primo vaccination avant toute saillie.

*** AUCUNE JUMENT NE SERA SAILLIE SI LES VACCINATIONS NE SONT PAS À JOUR ***

ARTERITE VIRALE EQUINE (AVE)

Prélèvement à faire après le 01/01/2023 et datant de moins de 30 jours avant la première saillie :

- Soit un résultat sérologique ou ELISA négatif (si séropositive en ELISA faire deux séroneutralisations à 14 jours d'intervalle avec résultats positifs stables ou déclinants)
- Soit deux résultats sérologiques positifs stables ou déclinants à 14 jours intervalle
- Soit un résultat sérologique, positif stable ou déclinant par rapport au dernier résultat de l'année précédente

☞ Pour toute jument sortent de l'entraînement depuis moins d'un mois :

PRELEVEMENT NASOPHARYNGE avec résultat négatif sur la rhinopneumonie et grippe

- Pour tout changement d'étalon, reprise obligatoire du protocole initial à 14 jours au moins de la dernière saillie de l'étalon précédent.

☞ **POUR NO RISK AT ALL & BEAUMEC DE HOUELLE UN SAUT PAR CHALEUR. LES CHALEURS DE LAIT SONT REFUSEES JUSQU'AU 15 AVRIL**

☞ LES RESULTATS DES PRELEVEMENTS ET LA COPIE DES VACCINS DOIVENT ETRE ENVOYES PAR MAIL AVANT LA SAILLIE : harasrm@orange.fr et ciraconnor.rm@wanadoo.fr

DOURINE

Toutes les juments en provenance d'un pays non indemne de dourine (ex l'Italie) et les juments en provenance de pays en dehors de la France qui ont séjourné en Italie depuis janvier 2011 doivent être accompagnées de tests relatifs à la dourine, avec résultats négatifs, fournis par un laboratoire agréé, réalisés sur deux prélèvements sanguins, la première sérologie faite à moins de 28 jours avant l'arrivée et la seconde sérologie au minimum 14 jours après son arrivée au haras d'accueil.

M.C.E

POUR LES JUMENTS "NON CONSIDEREES COMME A BAS RISQUE"

- Les juments qui ont visité un établissement sur lequel la C.E.M. a été isolée pendant les 12 derniers mois
- Les juments qui sont allées dans des pays autre que la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Royaume Uni pendant les 12 derniers mois
- Les juments en provenance des Etats-Unis et du Canada ou les juments en provenance de la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Royaume Uni qui ont été saillies pendant la dernière saison de monte par des étalons résidant en dehors de ces pays

Le protocole de prélèvement pour ces juments prévoit deux écouvillonnages sur les sinus et la fosse clitoridiens effectués au minimum à 7 jours d'intervalle, après le 1er Janvier 2023, avec résultats négatifs ainsi qu'un écouvillon cervical négatif sur la chaleur avant la saillie.

Les prélèvements peuvent être effectués au haras d'origine ou au haras d'hébergement.

Ces juments doivent être systématiquement isolées à l'arrivée dans le haras et ne peuvent être saillies que sur présentation de tous leurs résultats négatifs par culture micro aéroophile uniquement.

POUR LES JUMENTS "HAUT RISQUE"

La qualification, à partir de 1998, du statut de jument "à haut risque" a été limitée à une période de deux ans, si la jument, saillie après contrôle de l'efficacité du traitement, a produit un foal sur lequel la recherche de germe de la C.E.M. s'est révélée négative.

Sont considérées comme "à haut risque":

- Les juments ayant été positives à la C.E.M. au moins dans les 2 dernières années et qui n'ont pas été saillies depuis
- Les juments saillies dans les deux dernières années par un étalon contaminé ou infecté

Ces juments doivent être systématiquement isolées à l'arrivée dans le haras et ne peuvent être saillies que sur présentation de tous leurs résultats négatifs par culture micro aéroophile uniquement.

Lorsque la jument est contaminée se référer au protocole spécifique.

CONDITIONS DE RECOUVREMENT DU STATUT D'INDEMNÉ SUITE À LA MALADIE

Sept jours après la fin du traitement, **faire procéder à trois séries de prélèvements, effectués à au moins 7 jours d'intervalle, par écouvillonnage sur sinus et fosses clitoridiens, suivis de trois prélèvements cervicaux sur les trois chaleurs suivantes.**

La saillie ne peut avoir lieu que si les résultats de tous les contrôles sont négatifs.

Le foal est écouvillonné 3 fois, à au moins 7 jours d'intervalle et avant l'âge de 3 mois, pour les pouliches sur la fosse clitoridienne, pour les poulains sur le fourreau et l'extrémité du pénis.

La récupération du statut d'indemne n'est obtenue que si tous les prélèvements sont négatifs.